

CONSEIL D'ADMINISTRATION D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

DELIBERATION n° 2021/07/20-10-CA

Le **Conseil d'administration**, en sa séance du 20 juillet 2021, sous la présidence d'Éric BERTON, Président,

Vu le Code de l'Éducation,

Vu les Statuts d'Aix-Marseille Université modifiés,

Vu l'avis favorable de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 08 juillet 2021,

Considérant que la Faculté de Droit et Science Politique (FDSP) présente, à compter de l'année universitaire 2021/2022, les tarifs pour deux formations à distance en formation initiale ainsi que les aménagements pédagogiques spécifiques associés :

- Master 1, mention « Droit public »
- Master 1, mention « Droit des affaires »

DECIDE :

OBJET : Tarifs de formation à distance en Master 1 en formation initiale au sein de la FDSP

Le Conseil d'administration approuve les tarifs des formations à distance pour les mentions de Master 1 de la FDSP (mentions « droit public » et « Droit des affaires »), à compter de l'année universitaire 2021/2022, tels qu'annexés à la présente délibération.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Membres en exercice : 36

Quorum : 18

Présents et représentés : 28

Fait à Marseille le 20 juillet 2021,


Eric BERTON,
Président d'Aix-Marseille Université

Tarifs formations à distance à compter de l'année universitaire 2021-2022

Faculté de Droit et Science Politique

Document présenté au CA du 20 juillet 2021

Diplômes	Tarifs formation initiale	Tarifs spécifiques pour étudiants boursiers (formation initiale)
Master 1 ^{ère} année mention Droit public Droits obligatoires	DIN : 243 €	DIN : 0 €
Master 1 ^{ère} année mention Droit des affaires	DIN : 243 €	DIN : 0 €
Prestations obligatoires concernant les cours	<ul style="list-style-type: none"> - Les cours sont entièrement dispensés à distance via la plateforme numérique Moodle d'AMU, AMeTICE. Les cours de l'UNJF ne sont utilisés que pour une partie résiduelle de l'offre de formation, la FDSP s'étant engagée depuis 5 ans à la création d'une offre de formation par ses enseignants-chercheurs, reflet de son offre en présentiel. 	
Prestations obligatoires les travaux dirigés	<ul style="list-style-type: none"> - Les travaux dirigés sont dispensés par les tuteurs de la FDSP (enseignants ou professionnels) entièrement en ligne : les enseignants déposent une plaquette d'exercice tous les quinze jours et, en retour, les étudiants déposent leurs devoirs, sous forme de fichiers, sur la plateforme numérique d'enseignement. - Une correction générale est aussi fournie afin que tous les étudiants puissent bénéficier d'une trame commune. 	
Prestations obligatoires concernant les examens :	<ul style="list-style-type: none"> - Hors période covid, les examens ont lieu sur le site d'Aix-en-Provence de la FDSP. Toutefois, les étudiants résidant souvent en dehors de Bouches-du-Rhône, une période spécifique d'examen resserée sur une semaine est organisée. Elle permet de limiter les frais de déplacement et d'hébergement des étudiants. 	

Diplômes	Tarifs avec prestations supplémentaires formation initiale	Tarifs avec prestations supplémentaires boursiers (formation initiale)
Master 1 ^{ère} année mention Droit public	Année : 1500,00 € 1 semestre : 750,00 €	Année : 750,00 € 1 semestre : 375,00 €
Master 1 ^{ère} année mention Droit des affaires	Année : 1500,00 € 1 semestre : 750,00 €	Année : 750,00 € 1 semestre : 375,00 €
Aménagements spécifiques concernant les cours :	<ul style="list-style-type: none"> - Au-delà du support de cours déposé, l'étudiant dispose de documents complémentaires au cours, de films, d'exercices autocorrigés, de lien vers de sites complémentaires... une offre variée dépendant de chaque enseignant - Des forums sont mis en place pour permettre aux étudiants d'échanger entre eux mais aussi avec leurs enseignants, poser des questions de compréhension et de méthode - Des réunions zoom sont organisées périodiquement pour améliorer ces échanges et créer du lien entre les enseignants et les étudiants. 	
Aménagements concernant les travaux dirigés :	<ul style="list-style-type: none"> - Les chargés de TD adressent à chaque étudiant une correction personnalisée ainsi que des recommandations méthodologiques qui aident à la progression et pourvoient au soutien pédagogique. Ce tutorat en ligne offre ainsi un véritable accompagnement individualisé. 	
Aménagements concernant les examens :	<ul style="list-style-type: none"> - Les enseignements étant spécifiques à l'EAD, les épreuves ne sont pas mutualisées avec celles organisées pour les étudiants en formation présentielle. Elles nécessitent une organisation administrative spécifique et souvent lourde. - Certains étudiants résidents à l'étranger peuvent bénéficier d'une session délocalisée organisée en partenariat avec les consulats, ambassades, universités... de leur lieu de résidence. Le décalage horaire contraint à des sujets particuliers pour ces étudiants afin d'éviter toute fraude. 	